



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

01/12/2022

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°1

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

OUTIL « SYSTÈME D'OBSERVATION DES DÉCHETS » DE L'AREC



SOMMAIRE

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

SYNTHÈSE GRAPHIQUE

MÉTHODOLOGIE

LEXIQUE

Ce document est élaboré par l'AREC Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire (ORDEC) de Nouvelle-Aquitaine.



SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

SOURCES

- Enquête de l'AREC auprès des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)
- Enquête de l'AREC auprès des exploitants d'installations de traitement de déchets, avec appui éventuel de l'Agence de la transition écologique (ADEME)
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD) des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) des collectivités (rédaction rendue obligatoire par le Code Général des collectivités territoriales - articles D2224-1 et suivants, modifié par le décret n° 2015-1827)
- Recensement de la population par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)
- Recensement du découpage communal et de l'organisation territoriale des EPCI administratifs par l'INSEE
- Estimation du parc de logements par l'INSEE
- Montants de Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) par EPCI auprès des préfetures départementales
- Recensement des Éléments d'Imposition (REI) à la fiscalité directe locale par l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL)

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

Échelle individuelle de : l'EPCI ; la déchèterie ; l'installation ; la commune

FRÉQUENCE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

Annuelle, sauf pour certaines installations de traitement de déchets et pour les données de financement (bisannuelle)

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE DIFFUSION DES DONNÉES DU SUIVI

Échelles territoriales (EPCI à régionale)

FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES DU SUIVI

Annuelle, en année n : compilation des données n-1 et valorisation des données n-2

VALORISATION DE L'INFORMATION

- [Site de datavisualisation de l'ORDEC Nouvelle-Aquitaine \(Production de DMA ; Valorisation, traitement et élimination des Déchets Non Dangereux Non Inertes \(DNDNI\) ; Emplois dans le secteur des déchets et du recyclage ; Financement du SPPGD\)](#)
- [Publication annuelle des repères chiffrés de l'ORDEC Nouvelle-Aquitaine : « Flux de matières, prévention et gestion des déchets »](#)
- Présentations aux partenaires (comités, webinaires, etc.)

Voir également les Guides méthodologiques thématiques

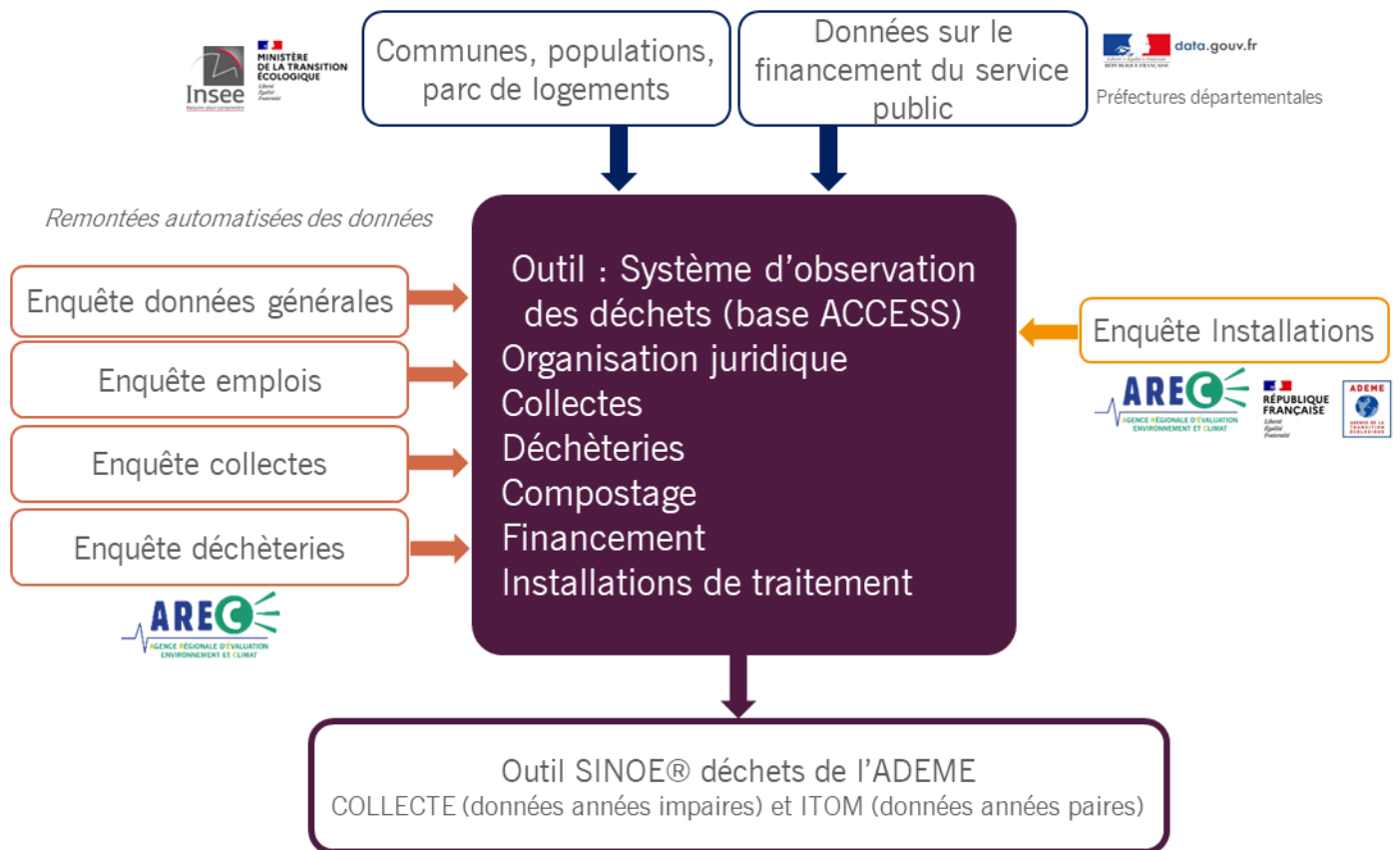


SYNTHÈSE GRAPHIQUE

Le bilan de la production des déchets ménagers et assimilés en région reprend un ensemble de données et d'indicateurs construits à partir de l'agrégation et de l'analyse de jeux de données constitués par l'AREC sur la base d'enquêtes menées auprès des EPCI et des installations de traitement.

Ce bilan est réalisé depuis plus de 20 ans à l'échelle de l'ancienne région Poitou-Charentes et depuis 2015 (année de fusion des régions) à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

La méthodologie de traitement des données a évolué sur la période pour en optimiser la fiabilité tout en augmentant le volume des jeux de données et en gagnant en efficacité. Ceci a été possible grâce à l'optimisation de la base de données Access nommée « Système d'Observation des déchets » qui sert à stocker l'ensemble de ces données.



*ITOM : Installations de Traitement des Ordures Ménagères



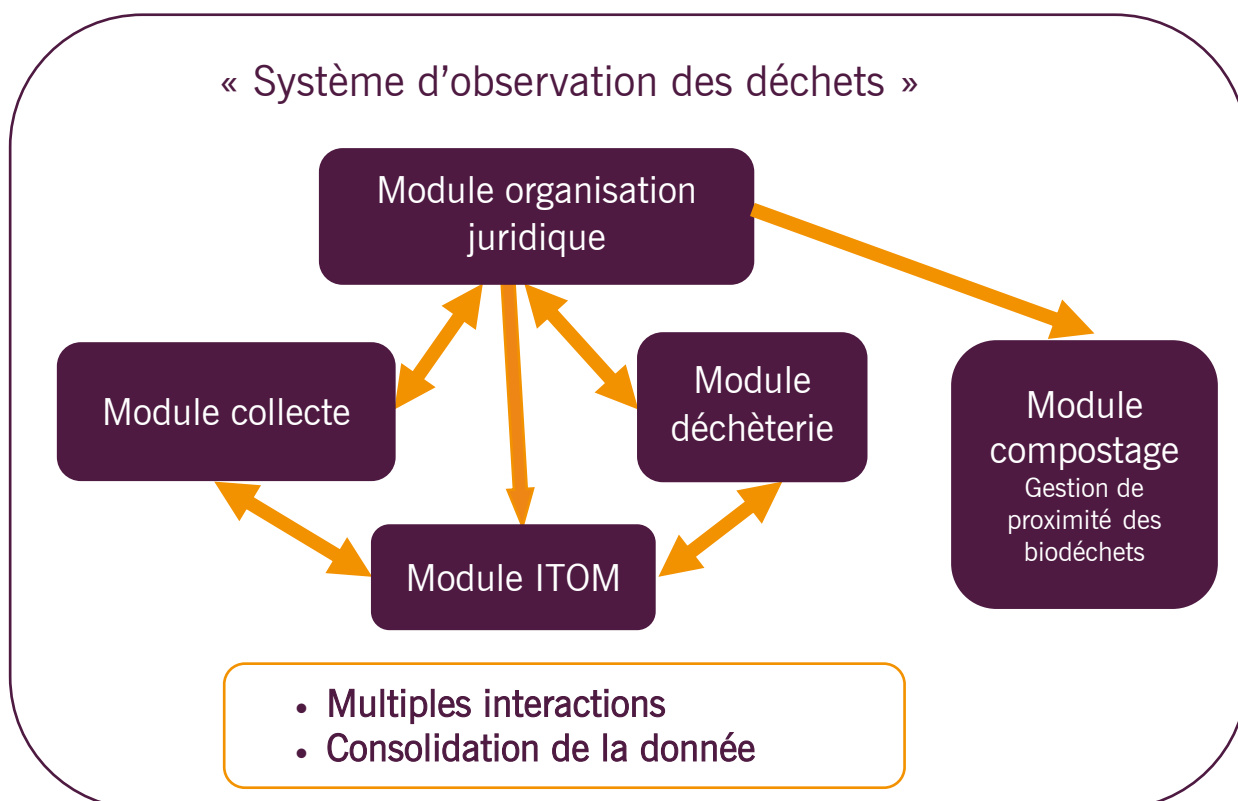
MÉTHODOLOGIE

PRINCIPE GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT DE L'OUTIL « SYSTÈME D'OBSERVATION DES DÉCHETS »

Les données des questionnaires d'enquête auprès des EPCI (données générales ; emplois ; collectes ; déchèteries) sont importées une fois par an dans l'outil « Système d'observation des déchets ».

Seules les données qualitatives de l'enquête auprès des installations peuvent, quant à elle, être importées. En effet, les données quantitatives font l'objet d'une saisie manuelle.

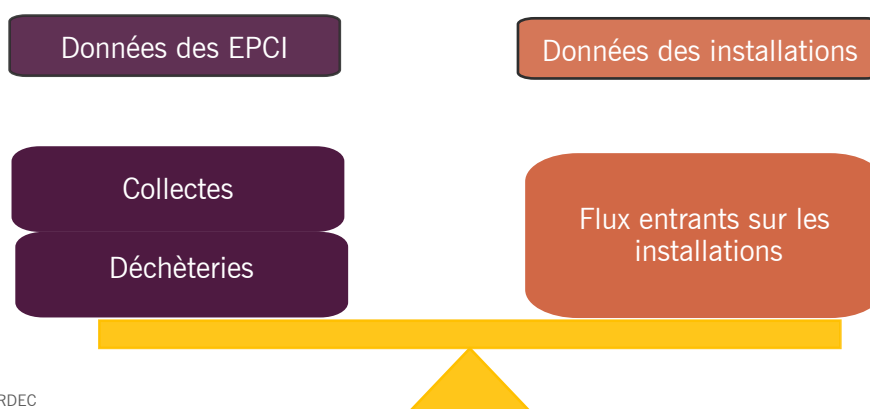
Grâce à cet outil, la donnée n'est saisie qu'une seule fois et peut être utilisée dans différents modules, qui fonctionnent en interaction.



*ITOM : Installations de Traitement des Ordures Ménagères

N.B. Chaque "Module" mentionné dans le schéma ci-dessus contient les données issues des questionnaires d'enquête associés.

Cet outil permet également de consolider les données, en croisant celles fournies par les EPCI avec celles fournies par les installations. Le but étant d'équilibrer les flux collectés et ceux entrant sur les installations de traitement.





DONNÉES ET INDICATEURS PRODUIT.E.S

L'outil « Système d'observation des déchets » permet de produire les données brutes suivantes :

- Population municipale publiée au 1^{er} janvier de l'année n par commune
- Population municipale agrégée par EPCI exerçant la compétence COLLECTE ou DÉCHÈTERIE ou TRAITEMENT
- Listes des EPCI exerçant la compétence COLLECTE ou DÉCHÈTERIE ou TRAITEMENT
- Listes des communes par EPCI à compétence COLLECTE ou DÉCHÈTERIE ou TRAITEMENT
- Listes des installations de traitement par mode de traitement
- Listes des installations de traitement avec descriptifs (maître d'ouvrage, exploitant, etc.)
- Listes des collectes avec descriptifs (date de démarrage, mode de collecte, gestion, fréquence, etc.)
- Listes des déchèteries avec descriptifs (maître d'ouvrage, exploitant, collectivité couverte, date de démarrage, acceptation des déchets des professionnels ou non, etc.)
- Tonnages collectés par flux, par type de collecte, par déchèterie
- Tonnages entrants sur les installations de traitement par nature de déchets et par provenance
- Tonnages sortants des installations de traitement par nature de déchets et par destination
- Emplois du secteur des déchets et du recyclage
- Financement du SPPGD

À partir de ces données brutes, des indicateurs sont définis. Ils sont listés dans les Guides méthodologiques thématiques.

MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET HISTORIQUE

L'observation des déchets à l'échelle de l'ancienne région Poitou-Charentes, était portée par l'Agence Poitou-Charentes Énergie Déchets Eau (APCEDE) de 1995 à 2008, puis par l'AREC Poitou-Charentes de 2008 à 2016. Depuis, suite à la fusion des régions, l'agence est devenue l'AREC, et a également pris en charge l'observation des déchets sur les anciennes régions Aquitaine et Limousin, auparavant portée par les services des Départements et/ou de l'ADEME. L'historique des données antérieures à 2015 a donc été partiellement reconstitué, notamment pour les besoins d'état des lieux du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), mais n'est pas disponible dans l'outil « Système d'observation des déchets ».

SOURCES MOBILISÉES

L'outil « Système d'observation des déchets » est alimenté par les sources de données suivantes :

- Volet « données générales » de l'enquête de l'AREC auprès des EPCI exerçant au moins une compétence DÉCHETS (COLLECTE et/ou DÉCHÈTERIE et/ou TRAITEMENT) :
 - Description des services et de l'organisation générale du SPPGD
 - Composition des collectivités (communes adhérentes), les compétences exercées, les personnes référentes, les collectes mises en place, les déchèteries fonctionnant sur le territoire, le mode de financement en vigueur ainsi que divers éléments de contexte (actions mises en place par la collectivité sur son territoire, connaissance des acteurs locaux : recycleries, déchèteries professionnelles, collecteurs spécialisés, filières de valorisation innovantes, etc.), modulables d'une année sur l'autre selon les besoins en connaissance.
- Volet « emplois » de l'enquête de l'AREC auprès des EPCI exerçant au moins une compétence DÉCHETS (COLLECTE et/ou DÉCHÈTERIE et/ou TRAITEMENT) :
 - Données sur les effectifs salariés du "service Déchets" des collectivités, recensés en nombre de salariés et en Équivalent Temps Plein (ETP), par type de contrat (CDI ; CDD ; Insertion) et par métier.



- Volet « collectes » de l'enquête de l'AREC auprès des EPCI exerçant au moins la compétence COLLECTE (collecte des ordures ménagères résiduelles et/ou collecte partielle ou totale des collectes sélectives) :
 - Organisation et performance de chacun des services de collecte
 - Données sur les agréments signés avec les éco-organismes
 - Données sur les matériaux issus du tri des collectes sélectives
 - Données sur la gestion de proximité des biodéchets (compostage individuel, partagé et en établissement)
- Volet « déchèteries » de l'enquête de l'AREC auprès des EPCI exerçant au moins la compétence DÉCHÈTERIE, ainsi que l'enquête menée auprès des exploitants privés des déchèteries accueillant des ménages - données recueillies à l'échelle de chaque déchèterie :
 - Informations générales (nom, mode de gestion, date d'ouverture, conditions d'accueil des particuliers, conditions d'accueil des professionnels, équipements, etc.)
 - Production de déchets : types de déchets collectés, quantité et destination
 - Fréquentation et durée (voire horaires) d'ouverture
- Enquête de l'AREC auprès des exploitants d'installation de traitement de déchets (EPCI exerçant la compétence TRAITEMENT et/ou exploitants privés) avec appui éventuel de l'ADEME - données recueillies à l'échelle de chaque installation :
 - Aspects administratifs (nom du maître d'ouvrage, exploitant, date d'ouverture, régime de déclaration, capacité, etc.)
 - Descriptif technique des installations, variable en fonction de la nature de l'installation
 - Effectifs salariés de l'installation
 - Déchets traités par nature, provenance et destination
- Données INSEE :
 - Découpage communal et organisation territoriale des EPCI administratifs : code officiel géographique et intercommunalité publiés au 1^{er} janvier de l'année n
 - Population municipale publiée au 1^{er} janvier de l'année n
 - Estimation du parc de logements publiée au 1^{er} janvier de l'année n pour les années jusqu'en (n-3)
- Données financement :
 - Données de recensement des éléments d'imposition à la fiscalité directe locale (REI) : données communales relatives aux Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et TEOM incitatives
 - Enquête auprès des préfetures départementales : données communales relatives aux Redevances d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) et REOM incitatives, ainsi que redevances spéciales

RECUEIL DES DONNÉES

Les données sont recueillies grâce à des fichiers Excel complétés par les enquêtés et/ou par l'AREC si besoin. Pour les « données générales », « emplois », « collectes » et « déchèteries », il est impératif que les données soient saisies dans les fichiers Excel car il existe ensuite des procédures d'import dans la base Access. **L'intérêt des imports réside en deux points : la limitation du risque d'erreur lors d'une ressaisie et l'optimisation du temps.**

Pour les données relatives aux installations de traitement, la saisie des flux est manuelle car seuls les apports directs sont manquants après l'import des flux provenant des collectes, des déchèteries ou des autres installations. Ces apports directs peuvent provenir : des activités économiques ; des services des collectivités ; des ménages.

FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES

Les données sont actualisées en année n : par compilation des données n-1 et valorisation des données n-2.

EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

L'ensemble des données sont stockées dans différentes tables au sein de l'outil «Système d'observation des déchets ». Des requêtes permettent l'extraction de ces données pour une utilisation détaillée dans les Guides méthodologiques thématiques.

VALORISATION

Les données issues des analyses sont valorisées sur les pages du site de datavisualisation de l'ORDEC Nouvelle-Aquitaine. Les analyses figurent également dans la publication annuelle des repères chiffrés de l'ORDEC Nouvelle-Aquitaine « Flux de matières, prévention et gestion des déchets ». Elles sont utilisées lors des présentations aux partenaires de l'ORDEC (comités, webinaires, etc.).

LEXIQUE

ADEME	Agence de la transition écologique
DMA	Déchets Ménagers et Assimilés
DNDNI	Déchets Non Dangereux Non Inertes
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ETP	Équivalent Temps Plein
ITOM	Installations de Traitement des Ordures Ménagères
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LTECV	Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
OFGL	Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
ORDEC	Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire
PRPGD	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
REI	Recensement des Éléments d'Imposition
REOM	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
SPPGD	Service Public de Prévention et Gestion des Déchets
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



L'association AREC, Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat, a pour objet d'accompagner les politiques de transition énergétique, économie circulaire et lutte contre

les changements climatiques de Nouvelle-Aquitaine, par l'**observation et le suivi dans les domaines suivants : énergie (production et consommation, énergies renouvelables), émissions de gaz à effet de serre, ressources (biomasse...) et déchets.**

L'AREC est financée majoritairement par l'ADEME et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
@AREC_NA